

Direction des Ressources Humaines/Site Descartes
ressources.humaines@ens-lyon.fr

Lyon, le 16 juin 2021

Affaire suivie par Catherine POTY
Références courrier : CT29062021

Le Président

A

Mesdames et Messieurs les membres du
Comité Technique de l'ENS de Lyon

Objet : Réunion du Comité Technique

Je vous demande de bien vouloir participer à la séance du Comité Technique de l'ENS de Lyon qui se tiendra :

**Le mardi 29 juin 2021 de 9h à 12h
salle des conseils Site Descartes ENS de Lyon**

**une connexion via ring central est également prévue au lien suivant
<https://meetings.ringcentral.com/j/1485159405>**

L'ordre du jour est le suivant :

- Approbation du procès verbal du comité technique de la séance du 13 avril 2021.
- Avis sur le calendrier des fermetures administratives 2021/2022.
- Avis sur les Lignes Directrices de Gestion avancement.
- Avis sur le plan d'égalité professionnelle.
- HRS4R avis sur le bilan 2018 2021 et sur la stratégie révisée 2021-2023.
- Avis sur les principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants chercheurs 2021/2022.
- Avis sur les principes d'organisation des services des enseignants et enseignants chercheurs.
- Avis sur la campagne de télétravail 2021 2022.
- Avis sur la modification de la grille NBI (revalorisation de fonction).

- Avis sur la création d'un département économie.
- Avis sur la modification du règlement intérieur (département économie)
- Avis sur le schéma directeur handicap.
- Avis sur le protocole ARTT dérogatoire de la Bibliothèque Diderot.
- Point d'information vote électronique pour les élections professionnelles 2022.
- Point d'information sur le GIP Institut d'islamologie.
- Point d'information sur le rapport d'activité.
- Point d'information sur le bilan des médecins du travail 2020.
- Points demandés par Le syndicat CGT :
 - procédure effacement dettes pour les collègues liées aux arrêts de travail
 - prise en charge financière des frais relatifs au télétravail
 - obtention-reconnaissance de décharges pour les enseignants-chercheurs dans les instance et Groupes de travail - idem pour les BIATSS
 - revalorisation contrats doctoraux
 - prolongations contrats doctoraux
 - intervention des organisations syndicales aux journées de rentrées et d'accueil des nouveaux personnels
 - accès aux formations pour les personnels d'entretien n'ayant pas d'outils informatiques à disposition



Jean-François PINTON